## COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NEGOCIATION ET D'INTERPRETATION

## Procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2018

La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation s'est réunie au 14 rue Lord Byron, Paris 8<sup>ème</sup>, le 28 septembre 2018

Etaient présents:

Collège employeurs:

M. Gilbert BAUX (La Maison Ardennaise)

M. François HERBIN (Logimanche)

M. Pascal MASSON (Habitation Familiale)

Mme Isabelle ROUDIL (Fédération des Coop'Hlm)

Collège salariés:

M. Daniel BLANC - suppléant (CGT)

M. Jean-Marc CANDILLE – titulaire (FNCB-CFDT) M. Laurent MELIN - suppléant (FNCB-CFDT) M. Paul MICHAUX – titulaire (SNPHLM-UNSA)

Mme Jocelyne SYLVA-MENDY – titulaire (SNUHAB-CFE-CGC)

Secrétariat : Le secrétariat est assuré par Mme Laurence Denis-Retaillaud

## Etaient absents ou excusés :

Collège salarié:

M.	Jean-Jacques	M.	Aïmad	FARISSI	_	Mme Monique VERGNES –
BAGHDIKIAN	- titulaire	supp	oléant (FO)			titulaire (CGT)
(FO)						
M. JANSSENS	<ul> <li>suppléant</li> </ul>					
(SNPHLM-UNS	A)					

Collège employeur:

Mme	Emili	e BAYA	RT	M. I	Loris	DE	ZO	RZI	M.	Laurent	KOLHER
(Habitat de l'Ill)			(AXANIS)				(Habitat de l'Ill)				
M. 1	Damien	MARTINE	AU	Mme	Anr	ne S	IMON	JET			
(Compagnie Vendéenne du			du	(Compagnie Vendéenne du							
logen	nent)			logeme	nt)						

т	,			•	1 /1	20
La	seance	est	ouverte	a	16h	20

1/ Signature d'un accord de méthode

Il est convenu d'aborder ce point lors de la prochaine séance.

2/ Questions diverses

Aucune question diverse n'a été soulevée.

Seront abordés lors de la prochaine réunion les points suivants :

- Adoption du PV de la réunion du 10 septembre 2018
- Accord de méthode de la branche des Coop'Hlm
- Accords des Coopératives

La prochaine réunion est ainsi fixée:

- Lundi 15 octobre 2018
  - o 16h 30-17 heures: CPPNI

La séance est levée à 16h30

Le Président de séance,

M. Gilbert BAUX

La Se

Mme Laurence Denis-Retaillaud